

AMALLIS

PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU
20/03/2025

DIRECTION : M. COCLIN

MEMBRES DU CSE PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Mmes MIRANDA DE MACEDO, RIFFARD, POIRIER, FONTBONNE, GONINET, HOARAU,
LAPRUGNE, DEBEURME

Membre suppléant :

Mme BELOT

MEMBRES DU CSE ABSENTS :

Membres titulaires : Mmes PAILLARDIN, LESPINASSE, HARS,

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 20/02/2025

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents du CSE.

2-MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant le mois de février nous a été transmise par mail.

Au 1^{er} février, nous comptabilisons 504 salariés (56 CDD et 448 CDI).

3- CONTRATS INFÉRIEURS À 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70h a été transmise par mail.

Nous dénombrons 73 contrats de moins de 70h en février 2025.

4- POINT SUR L'ÉVOLUTION DES TRAVAUX DU DUERP du 20/02/2025.

Le DUERP a bien évolué lors de la dernière réunion CSSCT du 20/02/2025.
Travail du DUERP sur AGEVAL cet après-midi.

5- INFORMATION SUR LE PASSAGE DES COMMISSAIRES AU COMPTES

Les commissaires aux comptes seront présents du 24/03 au 28/03/2025.

6- INFORMATION SUR LES STATUTS AMALLIS

La Fédération des Centres Sociaux a souhaité se retirer du conseil d'administration d'AMALLIS.

Des échanges ont eu lieu avec les Présidents et Directeurs de centres sociaux : ils ont été interrogés sur leur volonté de rester ou pas. Suite à ces échanges, les statuts d'AMALLIS ont été enrichis des remarques faites et seront donc plus en adéquation avec les réalités opérationnelles ainsi que l'engagement de la MSA au sein d'AMALLIS.

A ce jour 4 centres souhaitent continuer à siéger au conseil d'administration :

- CS EBREUIL
- CS JALIGNY
- CS LURCY
- CS VILLEFRANCHE

Pour les autres CS, les courriers de démission ont été reçus.

Les nouveaux statuts d'AMALLIS seront adoptés lors de l'AG de juin 2025.

7- EVOLUTION DES ATTESTATIONS FISCALES POUR LES BENEFICIAIRES (voir annexe)

L'obligation du nombre d'heures d'intervention par salarié est obligatoire.

8- AUGMENTATION DE LA FLOTTE DES VEHICULES DE SERVICE

Des nouvelles voitures de service supplémentaires sont en cours de distribution : 11 véhicules pour l'AAD et 3 véhicules pour le SIAD.

9- DECLARATION INDEX EGALITE HOMMES/FEMMES.

En 2024, le nombre de salariés pris en compte est de 452.

Pas d'écart de rémunération entre les sexes.

10- REPERTOIRE OPERATIONNEL DES RESSOURCES (ROR) POUR LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE.

Le Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) est le référentiel qui collecte, met en qualité et diffuse les données de description de l'offre de santé et la disponibilité en lits. Le ROR couvre un périmètre national et inclut les champs sanitaire (établissement de santé, structure de ville) et médico-social, avec une position centrale dans la stratégie ministérielle d'amélioration du parcours patient. Il alimente de façon automatisée les services numériques utilisés par les professionnels du secteur pour garantir une meilleure prise en charge des usagers.

Le ROR présente les activités opérationnelles réalisées par les établissements sanitaires, les établissements et services médico-sociaux qui prennent en charge les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap, les structures de ville (cabinets libéraux, maisons et centres de santé...) et les équipements et compétences qui contribuent à la réalisation de ces activités.

11- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Les caméras de vichy ne sont toujours pas en service
- A partir de mars, les demandes acomptes se feront entre le 15 et le 17 de chaque mois pour un montant maximum de 300€.

Le prochain CSE aura lieu le 22 mai 2025.

Le Secrétaire du CSE

POIRIER Cindy